

la construction d'un entrepôt pour l'usage du public.

M. GRAY: A-t-on envoyé une requête demandant que le quai soit plus long que ne l'indique le plan original?

L'hon. H. A. STEWART: Oui. Nous avons étudié cette question, mais on ne se propose pas de la prolonger pour le moment, bien que nous croyons la chose très utile.

(Le crédit est adopté.)

Québec, \$1,100,500.

M. POWER: Je vois une somme de \$7,900 pour des réparations au quai de Grindstone. De quoi s'agit-il et quel est le rapport de l'ingénieur?

L'hon. H. A. STEWART: Cette somme servira à l'exécution de certains travaux urgents à cet endroit; on réparera l'extrémité du quai qu'a sérieusement endommagée la tempête du 26 octobre 1930. On remplacera les longrines et exécutera d'autres travaux nécessaires. Le commerce y est très fort et atteint plus d'un million de dollars par année; la population est de 3,000 habitants.

M. POWER: Quelle est la nécessité de dépenser \$4,800 à Saint-François-Sud?

L'hon. H. A. STEWART: C'est l'ingénieur régional qui a demandé ces travaux dans un rapport en date du 30 novembre pour réparer les dommages causés au quai et au hangar à marchandises par un incendie, au cours de la nuit du 6 novembre 1930.

M. POWER: Dans quel comté?

L'hon. H. A. STEWART: Montmorency.

M. POULIOT: Je voudrais demander à l'honorable ministre de me donner des renseignements relativement au quai de la Rivière-du-Loup. L'autre jour, le ministre de la Marine a dit que j'aurais dû faire faire plus de travaux par le Gouvernement précédent, mais il sait bien que l'ancien ministre a fait tout ce qu'il a pu pour ma circonscription. Puis-je demander quelle somme a été votée l'an dernier pour les réparations au quai de la Rivière-du-Loup?

L'hon. H. A. STEWART: Le crédit de 1930-1931 était de \$22,100.

M. POULIOT: Le ministre a-t-il été d'avis que les travaux pouvaient être continués par ceux-là même qui les avaient commencés au cours des années précédentes?

L'hon. H. A. STEWART: Non.

M. POULIOT: Le département a-t-il décidé que ces travaux seraient faits à la journée au lieu d'être donnés à l'entreprise pour

vu que les mêmes ouvriers qui avaient travaillé les années précédentes continuent à faire ces travaux?

L'hon. H. A. STEWART: Tout ce que je sais, c'est que les travaux ont été commencés au mois de juillet dernier et sont faits à la journée. Bien que le chiffre de ce crédit ait été de \$22,100, les travaux ont été commencés à la journée par le gouvernement précédent.

M. POULIOT: A-t-il été entendu que les travaux devaient être faits à la journée au lieu d'être donnés à l'entreprise, car ceux qui y avaient été employés avaient donné satisfaction au département, et que, s'il devenait nécessaire de faire faire ces travaux autrement, on les donnerait à l'entreprise?

L'hon. M. STEWART: Je comprends que l'honorable député, qui connaît très bien les conditions locales, a recommandé que les travaux soient faits à la journée. C'est de cette manière qu'on les a commencés et aussi qu'on les a continués.

M. POULIOT: Oui, mais le ministre élude ma question: il tourne autour du sujet. Ma question était pourtant courte et bien claire: j'aimerais à savoir si, par suite du fait que ces hommes avaient déjà été employés à ces travaux, le département a décidé de continuer à faire faire ces travaux à la journée au lieu de les donner à l'entreprise?

L'hon. H. A. STEWART: Cette question a été étudiée avant mon arrivée au ministère, et je ne sais pas au juste le motif qui a pu guider mon prédécesseur et le porter à faire commencer ces travaux à la journée.

M. POULIOT: Existe-t-il un mémoire à ce sujet dans les archives du ministère? Je suis certain que le ministre précédent a pris une décision bien tranchée, parce qu'il m'a dit dans ce temps-là que si les travaux devaient être faits par de nouveaux ouvriers il les donnerait à l'entreprise au lieu de les faire faire à la journée. Le ministre a-t-il bien dit que le crédit de l'an dernier était de \$22,100?

L'hon. H. A. STEWART: Oui.

M. POULIOT: Et combien en a-t-on dépensé?

L'hon. H. A. STEWART: D'après mes renseignements, le chiffre atteindra \$15,100 lorsque l'on aura reçu tous les comptes jusqu'à la fin de l'année financière. Je crois savoir que ce crédit comporte une somme de \$7,000 à voter de nouveau.

M. POULIOT: Qui a proposé que ces hommes soient renvoyés et remplacés par d'autres?